

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1975)

Vorwort: Avant-propos

Autor: Martin, Eric

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS

Ce Rapport est la relation de l'activité intense déployée par le CICR au cours de l'année 1975 dans les cinq continents.

Nous avons cherché à animer le texte, à le rendre vivant, à en faciliter la lecture sans altérer l'exactitude des faits qui y sont relatés.

Nous souhaitons que nos lecteurs trouvent dans ces pages matière à les convaincre de l'importance de notre action et des résultats favorables obtenus dans nombre de circonstances. On se rendra compte de l'ampleur et de la diversité de notre engagement, des difficultés rencontrées, de l'urgence des décisions à prendre et des responsabilités qu'ont à assumer notre Institution et ses délégués.

Notre maison est constamment sur le qui-vive et l'année 1975 a été riche en événements, en conflits, en tensions politiques. On reproche parfois au CICR d'entourer son action d'un certain mystère. Cette discréction est observée dans l'intérêt des victimes. La lecture du présent Rapport aura de quoi satisfaire ceux qui désirent avoir une vue d'ensemble de nos activités.

*
* * *

A la suite de chaque conflit qui s'accompagne d'un déplacement de populations, notre Agence centrale de recherches est largement mise à contribution. Partout où il y a des réfugiés, des familles dispersées, des messages à délivrer, des disparus à rechercher, le rôle de ce département du CICR est essentiel; il serre dans ses classeurs près de 50 millions de fiches, témoignages d'une immense activité plus que centenaire.

Notre action au profit des détenus politiques se développe toujours davantage. Notre expérience s'accroît, mais en même temps les difficultés: nous ne rencontrons pas toujours, de la part des Gouvernements, les facilités que nous serions en droit d'attendre pour que notre action soit efficace. Néanmoins, les résultats obtenus nous encouragent à poursuivre, même si nous ne pouvons pas être présents partout où il y a des prisonniers politiques. A la suite de nos visites et des rapports que nous adressons aux autorités détentrices qui tiennent compte de nos remarques, les conditions de vie de ceux que nous voyons sont très souvent améliorées.

Le CICR fait un effort méthodique pour être plus proche des Sociétés nationales et comprendre leurs problèmes. Par leur intermédiaire, il peut diffuser les principes du droit humanitaire et des Conventions de Genève. En effet, si la diffusion n'est pas étendue aux milieux intéressés, écoles, universités, armées, le message de la Croix-Rouge ne passe pas, ses principes restent ignorés dans les tiroirs des chancelleries.

Le développement du droit humanitaire est une de nos préoccupations essentielles. Nous attendons beaucoup de la troisième session de la Conférence diplomatique, qui examine les Protocoles additionnels aux Conventions de 1949. Les résultats obtenus l'an dernier autorisent cet espoir.

Pour accomplir ses tâches, le CICR doit pouvoir compter sur l'appui moral et matériel de la communauté internationale, Gouvernements et Sociétés de la Croix-Rouge. Toute nouvelle action pose des problèmes financiers et tant qu'ils ne sont pas résolus, tant que le budget n'est pas couvert, l'entreprise est remise en question ou ne peut se développer comme elle le devrait. Nous souhaitons que la recherche de fonds actuellement en cours rencontre l'accueil qui permettra la poursuite de nos activités.

L'an dernier a paru une étude importante consacrée à la situation de la Croix-Rouge dans le monde, à son organisation, à son rayonnement et à son avenir. Le mouvement de la Croix-Rouge s'est livré sans réserve à un examen méthodique approfondi, confié à une personnalité canadienne, M. Donald Tansley. Ce Rapport se présente comme un «ordre du jour» soumis à l'étude, l'appréciation et la discussion de la Croix-Rouge internationale. Pour que cette œuvre soit utile, il est indispensable que cet examen mène à une prise de conscience du rôle que la Croix-Rouge entend jouer dans le monde d'aujourd'hui.

Ce document est actuellement à l'étude au CICR, à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et dans les Sociétés nationales et il sera l'objet d'une discussion générale à Bucarest en 1977, lors de la prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Nous ne doutons pas que, grâce au Rapport d'activité qui vous est soumis, le rôle indispensable et l'action spécifique du CICR seront mieux connus et appréciés.

Eric Martin
Président du CICR



